

**Dossier de demande de création
d'un Diplôme d'Université**

Code de l'éducation : Article L.613.2 : Les établissements peuvent aussi organiser, sous leur responsabilité, des formations conduisant à des diplômes qui leur sont propres ou préparant à des examens ou des concours.

Avant la rédaction de ce dossier, et dès la phase de conception, consultez la « [notice d'aide pour la constitution d'un dossier de création de DU](#) ».

Vous pouvez par ailleurs obtenir des informations complémentaires et solliciter un appui en contactant : dfoip-creation-du@univ-lorraine.fr

Cadrage de l'UL : Le diplôme d'université est un diplôme librement créé par un établissement d'enseignement supérieur, conformément à l'article L.613.2 du code de l'éducation. Il peut également s'appeler Diplôme d'établissement. Il ne fait pas partie du système LMD et ne confère aucun grade universitaire à son titulaire.

Des crédits du système européen peuvent lui être associés mais ces crédits ne confèrent aucune équivalence ou admission à un diplôme national.

Les droits d'inscription sont fixés par l'établissement. Des droits de formation peuvent être ajoutés aux droits d'inscription.

Le DU est créé sur décision du CA après avis du CF. Les modalités de contrôle des connaissances doivent être validées selon le même circuit que pour les diplômes nationaux. La composition du jury d'admission et validation fait l'objet d'un arrêté annuel.

L'ensemble du dossier doit être transmis à la DFOIP (dfoip-creation-du@univ-lorraine.fr) en vue de son étude avant présentation dans les instances de l'UL.

INTITULE DU DIPLOME :
**Diplôme interuniversitaire
Médecine de la Personne Agée**

Circuit de validation :

1/ Information préalable en G9

2/ Date de passage au(x) conseil(s) de composante(s) :

3/ Date de passage au Conseil de collegium :

4/ Date de passage au Conseil de la Formation¹ :

5/ Date de validation au Conseil d'Administration :

¹ Calendrier sur l'ENT- Vie Institutionnelle- Calendriers des conseils centraux

--

I. RATTACHEMENT ADMINISTRATIF

Date d'ouverture prévisionnelle :	Rentrée 2021-2022
Composante(s) assurant la responsabilité pédagogique de la formation :	Faculté de Médecine de Nancy – Université de Lorraine
	Service de Médecine Gériatrique Aiguë
	CHRU-NANCY – Hôpital Brabois Adultes 8 ^{ème} étage Allée du Morvan 54500 Vandœuvre-lès-Nancy
Nom du responsable pédagogique de la formation :	Pr Christine PERRET-GUILLAUME
Qualité :	PU-PH
Téléphone :	03 83 15 33 22
E-mail :	secretariat.geriatric@chru-nancy.fr
Composante de rattachement :	Faculté de Médecine et CHRU de Nancy (Service de Médecine Gériatrique Aiguë)
Composante assurant la responsabilité administrative (inscription des étudiants, conventions ou contrats de formation, etc.) :	Faculté de Médecine de Nancy (ULMER Aurélie et Loïc Tonnelier)
	aurelie.ulmer@univ-lorraine.fr loic.tonnelier@univ-lorraine.fr
Autres certificateurs concernés (dans le cas de la création d'un DIU par exemple)	
- Nom du co-certificateur (universités ou autres structures) :	Faculté de Médecine de Reims et Faculté de Médecine de Strasbourg
- Nom du co-responsable :	Pr MAHMOUDI, Pr KALTENBACH

II. OBJECTIFS GENERAUX DE LA FORMATION

Le DIU « Médecine de la Personne Agée » est destiné aux médecins non spécialistes en Gériatrie qui soignent des personnes âgées et qui souhaitent améliorer leur pratique.
Les objectifs de la formation sont **d'acquérir des connaissances et des compétences pour la prise en charge médico-psycho-sociale de personnes âgées polypathologiques** à l'hôpital, en équipe de soins primaires (à domicile), en réseau de santé ou structure de coordination, ou en établissement ou structure médico-sociale...

Une commission pédagogique nationale coordonne les enseignements et modalités pédagogiques du DIU. Elle est composée (en 2021) des membres suivants :

- Pr Sylvie Bonin-Guillaume (Marseille)
- Pr Gaetan Gavazzi (Grenoble)
- Pr Armelle Gentric (Brest)
- Pr Claude Jeandel (Montpellier)
- Pr Christine Perret-Guillaume (Nancy)
- Pr Yves Rolland (Toulouse)

Ce diplôme dure un an et fait partie, lorsqu'il se poursuit avec le DIU Coordination en Gériatrie, d'un nouveau cursus de 2 ans qui remplace au niveau national la Capacité de Gériatrie (à partir de la rentrée 2021) et qui forme aux fonctions de Médecin coordonnateur d'EHPAD ou coordonnateur de dispositifs territoriaux de Gériatrie (Dispositifs d'Appui à la Coordination, DAC, entre autres). Le DIU Médecine de la Personne Agée est un prérequis nécessaire à l'inscription au DIU Coordination en Gériatrie.

La formation est constituée de 70h environ d'E-learning, de 35h d'apprentissage par compétence en présentiel et de 6 demi-journées de séminaire en présentiel (21h).

III. PUBLICS VISES

a. Type de public :

- Les médecins souhaitant renforcer leurs compétences en Gériatrie et en particulier : les médecins généralistes, urgentistes ou exerçant en service de médecine polyvalente
- Les médecins souhaitant assurer les fonctions de Médecin Coordonnateur d'EHPAD ou Coordonnateur de Dispositifs Territoriaux de Gériatrie et qui intégreront à l'issue de cette formation, le DIU Coordination en Gériatrie.
- Les médecins généralistes exerçant en service de Gériatrie, service de médecine polyvalente, EHPAD, dispositif d'appui à la coordination (DAC) et communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS)

b. Pré-requis et niveau d'entrée requis :

- Être titulaire d'un diplôme d'Etat de Docteur en Médecine et exercer la médecine de plein droit en France
- Pour les praticiens à diplôme hors Union Européenne, être lauréat de l'Epreuve de Vérification des Connaissances (EVC) dans le cadre de la Procédure d'Accès à l'Exercice (PAE).

IV. OPPORTUNITE DE LA CREATION DU DIPLOME D'UNIVERSITE

a. Opportunités vis-à-vis des besoins socio-économiques

En quoi le projet répond-il à une demande socio-économique, en particulier de branche professionnelle, fédération d'entreprises, entreprises, collectivités ? Avez-vous repéré des besoins ou des évolutions de qualifications sur le marché de l'emploi ?

- Pour les médecins de médecine polyvalente, le DIU Médecine de la Personne Agée ouvre droit à postuler à la qualification en Gériatrie dès lors que le candidat satisfait aux critères de la commission de Gériatrie auprès du Conseil National de l'Ordre des Médecins (CNOM). Il est obligatoire de l'avoir pour postuler dès lors que l'on n'est pas titulaire de la Capacité de Gériatrie antérieurement obtenue.
- Formation nationale portée par le Collège National des Enseignants de Gériatrie et le Conseil National Professionnel de Gériatrie.

Du fait du vieillissement de la population, on note un accroissement des besoins en médecins ayant des compétences en Gériatrie :

Au 14 janvier 2020, les personnes âgées d'au moins 65 ans représentaient 20,5 % de la population Française, leur part a progressé de 4,7 points en vingt ans. Les projections de l'INSEE indiquent qu'un habitant sur quatre aura 65 ans ou plus et 15 % aura 75 ans ou plus, dans 20 ans. Le nombre des 75-84 ans va connaître une hausse de 49 % entre 2020 et 2030. Si on considère les personnes les plus âgées (les plus de 85 ans), qui sont également les plus à même de bénéficier d'une prise en charge médicale adaptée et dédiée (car plus à risque), elles concernaient en 2018 2,1 millions de personnes et seront 4,2 millions d'ici 2050 selon l'INSEE. Ces chiffres démontrent l'intérêt et l'importance de former plus de médecins (à l'hôpital, en EHPAD et en soins primaires) à une prise en charge spécifique et adaptée des personnes les plus âgées. Il s'agit bien d'optimiser leur prise en charge, d'éviter des hospitalisations inutiles, d'améliorer les parcours, et de limiter ainsi au mieux les coûts de santé.

b. Opportunités au regard de l'offre de formation existante (UL et hors UL)

Si des formations proches existent à l'UL, quelle est la spécificité de ce DU ?

En quoi le projet de DU répond-il à des besoins non satisfaits par rapport aux besoins du marché (au niveau local/territorial, régional, national, international)

La formation de gériatrie a été modifiée avec la création il y a 4 ans d'un DES de gériatrie : ce DES vise à former les nouveaux gériatres (les premiers gériatres issus de cette formation valident la spécialité de gériatrie fin octobre 2021). La création du DES de gériatrie rend non possible l'acquisition de la spécialité de gériatrie en dehors du suivi des 4 ans de formation que comporte ce DES. De fait l'existence de la Capacité de gériatrie, qui permettait jusque-là d'acquérir cette spécialité, n'est plus licite dans ce contexte. La fermeture de cette formation correspond donc à la fin du cursus de 4 ans des premiers internes de DES de gériatrie.

Il apparaît toutefois que des besoins en acquisition de connaissances et compétences gériatriques et gériatologiques, qui étaient possibles au travers de la Capacité de Gériatrie existante, ne seront pas couverts complètement par le nouveau DES. En effet, la Capacité permettait de former des médecins généralistes ou spécialistes qui souhaitaient avoir une compétence dans les soins aux personnes âgées ou des médecins coordinateurs d'EHPAD par exemple.

Il s'agit donc, avec ce nouveau DIU, destiné aux médecins non spécialistes en gériatrie, de leur permettre d'améliorer leur pratique pour soigner des personnes âgées.

Remplacement au niveau national de la 1^{ère} année de la Capacité de Gériatrie à compter de la rentrée 2021 par le DIU Médecine de la Personne Agée et de la 2^{ème} année de la Capacité de Gériatrie par le DIU Coordination en Gériatrie à compter de la rentrée 2022.

Ce DIU est élaboré par le Collège National des Enseignants de Gériatrie travaillant sous l'égide du Conseil National Professionnel (CNP) de Gériatrie qui fédère entre autres les organismes nationaux représentatifs du métier de médecin coordonnateur. Il constitue la 1^{ère} année de formation du cursus qui remplace dès la rentrée 2021 la Capacité de Gériatrie. Le DIU Coordination en Gériatrie constituant la 2^{ème} année de formation.

Ce cursus national pourra être proposé et dispensé par toutes les universités au sein desquelles exerce un universitaire titulaire de Gériatrie (ou par l'intermédiaire d'une convention avec une telle université si ce n'est pas le cas).

Vivier de recrutement :

- La Capacité de Gériatrie accueille actuellement à l'Université de Lorraine environ 10 inscrits par promo.
- Suivre l'ensemble du cursus sur 2 ans (ce DIU « Médecine de la Personne Agée » dure 1 an et est requis pour s'inscrire au DIU « Coordonnateur de Gériatrie » qui dure également 1 an) sera à terme la seule formation diplômante nationale actualisée pour les métiers de Médecin Coordonnateur d'EHPAD, et de Médecin de Dispositif Territorial Gériatrique, métiers ne devant pas obligatoirement imposer le recours au DES de Gériatrie. Cette formation nationale se substituera donc au DU de Médecins Coordonnateurs, à la Capacité de Gériatrie et aux autres formations qui donnaient jusqu'à ce jour accès à la fonction de Médecin Coordonnateur d'EHPAD et inscrites dans le décret 2005 relatif à la qualification, aux missions et au mode de rémunération du médecin coordonnateur exerçant dans un établissement hébergeant des personnes âgées dépendantes (article D. 312-155-2). Toutes les EHPADs de France ont l'obligation d'avoir un médecin coordonnateur. Or la pyramide des âges des personnes en poste est élevée et le turnover important.

Ce nouveau cursus de formation est constitué de 2 diplômes distincts permettant de répondre, avec le premier, à un besoin de formation intermédiaire sur le soin du sujet âgé (DIU Médecine de la Personne Agée).

Le DIU Médecine de la Personne Agée pourrait donner lieu à l'avenir à des mutualisations avec d'autres formations déjà en place et délivrées par l'université de Lorraine : en l'occurrence le DIU Mémoire Normale et Pathologies de la Mémoire, organisé dans l'inter-région grand Est.

Le DIU ne s'adresse pas aux étudiants du DES de Gériatrie (ni aux titulaires de ces DES qui sont censés avoir acquis toutes les compétences visées par ce DIU).

V. PARTENARIATS ENGAGES

→ *Quelles collaborations internes (autres laboratoires, composantes, etc.) et/ou quels partenariats externes sont envisagés ?*

→ *Quelle est la nature de la collaboration ?*

Pas de collaboration interne

Joindre dossiers et lettres d'intention

VI. FINALITES – REFERENTIELS D'ACTIVITES ET DE COMPETENCES

a. Finalités professionnelles

Est-ce que le DU permet l'insertion et l'exercice d'un métier ou de plusieurs métiers identifiés ? Dans ce cas merci de préciser le(s) type(s) de métier(s).

CF. Codes ROME : <https://www.pole-emploi.fr/candidat/decouvrir-le-marche-du-travail/les-fiches-metiers.html>

Ce DIU apporte des compétences complémentaires à des médecins leurs permettant d'améliorer les soins de la personne âgée et est obligatoire pour postuler au DIU Coordination en Gériatrie, lequel est nécessaire pour postuler à un poste de médecin coordonnateur.

Métier(s) visé(s)	Code ROME

Est-ce que le DU vise, non pas l'exercice d'un métier en totalité, mais des compétences professionnelles complémentaires dans un secteur d'activité ? Dans ce cas merci de préciser lesquelles.

Ce DIU vise l'acquisition de compétences en Gériatrie.

À l'issu de la formation, les médecins seront en mesure de soigner les personnes âgées en tenant compte de leur spécificité et en intégrant les enjeux éthiques et de prévention liés à la perte d'indépendance et notamment :

- Évaluer la situation physique, psychique, sociale et environnementale d'une personne âgée et le risque de perte d'indépendance (fragilité, syndromes gériatriques).
- Établir un diagnostic précis des pathologies courantes et de leurs intrications (Polypathologies).
- Choisir une thérapeutique médicamenteuse ou non, adaptée aux personnes âgées dans une approche préventive, curative, réhabilitative ou palliative, y compris dans des situations d'urgence.
- Prescrire des soins, ou orienter pour des soins en tenant compte des contextes sociaux et managériaux des structures et des professionnels qui seront mobilisés.

Compétences professionnelles complémentaires

b. Poursuite d'études envisagées éventuellement

L'inscription dans une deuxième année permettra de compléter la formation pour l'acquisition d'un DIU de Coordination en Gériatrie.

c. Référentiel d'activités et de compétences

Cf. Notice d'aide pour la constitution d'un dossier de création de DU, paragraphe « les référentiels de quoi parle-on ? »

REFERENTIEL D'ACTIVITES (Situations de travail et activités exercées)

- Coordination gériatrique et gérontologique d'un EHPAD
- Prise en charge médicale des patients âgés dans un service de médecine polyvalente en Centre Hospitalier
- Coordination de l'accompagnement et de la prise en charge des personnes âgées au sein d'un Dispositif d'Appui à la Coordination (DAC) et d'autres dispositifs de coordination
- Coordination de l'accompagnement et de la prise en charge des personnes âgées au niveau d'une Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS)
- Prise en charge des personnes âgées en médecine générale

REFERENTIEL DE COMPETENCES (Compétences et acquis d'apprentissage correspondants)

Cf. : Annexe 1 référentiel métier de la spécialité de Gériatrie sous l'égide du Collège Professionnel des Gériatres Français (CPGF) (Pr Jeandel)

Le référentiel des compétences nécessaires pour les métiers de la gériatrie considérées comme une référence est celles citées ci-dessus. Il y est listé des segments d'activité dont on peut considérer pour le DIU de Médecine de la Personne Agée : les EHPAD, l'exercice en équipes de soins primaires (équivalent gériatrie libérale), l'exercice en service de médecine polyvalente (équivalent court séjour gériatrique), enfin, l'exercice en structure de coordination où sont prises en charge des personnes âgées (équivalent exercice réseaux).

Pour le DIU, le référentiel de compétences vise à établir le socle de compétences communes à acquérir par les médecins non spécialistes en gériatrie et prenant en charge des personnes âgées.

Il sera complété par des compétences spécifiques à l'exercice dans les différentes situations de travail sus-listées par un référentiel de compétences spécifiques (non considéré ici car concernant une deuxième année de formation).

Considérant le référentiel de compétences communes qu'on peut extraire du document sus-cité et joint en annexe, et considérant également la liste de connaissances de pathologies ou de situations à acquérir (Cf. annexe formation E-learning), il se décline de manière générale en :

- mettre en œuvre une évaluation médico-psycho-sociale chez une personne âgée
- savoir reconnaître la fragilité, les syndromes gériatriques
- savoir effectuer une évaluation gérontologique standardisée
- savoir appréhender la polypathologie et la polymédication chez une personne âgée
- définir et mettre en œuvre un projet de soin à partir de l'évaluation globale de l'état de santé de la personne âgée et de sa situation médico-psycho-sociale
- concevoir et mettre en œuvre des actions de prévention et d'éducation thérapeutique

- organiser les parcours de soins et de santé en collaboration avec les acteurs concernés
- travailler en équipe pluri-professionnelle et interdisciplinaire

et, plus précisément pour toutes les situations abordées (ex. : maladie d'Alzheimer et maladies apparentées, dénutrition, déshydratation, dépression, troubles de la marche et de l'équilibre, infections...) : savoir :

- mener un interrogatoire chez une personne âgée
- réaliser un examen clinique adapté
- conduire la démarche diagnostique dont diagnostics différentiels
- repérer les facteurs étiologiques et les facteurs de risques
- compléter cet examen par une évaluation gériatrique standardisée, médico-psycho-sociale
- prescrire des examens complémentaires adaptés à la situation et au niveau de soins : établir, hiérarchiser et adapter à la fragilité du patient la stratégie des examens complémentaires et biologiques
- réviser une ordonnance
- élaborer un projet thérapeutique et de prévention prenant en compte la poly-pathologie, les risques et interférences médicamenteuses liées à la polymédication
- réviser une ordonnance et hiérarchiser les traitements
- établir une synthèse de la situation avec l'ensemble des acteurs concernés
- délivrer au patient et à son entourage et/ou la personne de confiance une information claire et adaptée
- coordonner la prise en charge ultérieure
- réaliser un suivi diagnostique et thérapeutique
- réaliser une évaluation des pratiques professionnelles en gériatrie et gérontologie
- apprendre à faire une lecture critique d'article sur un sujet gériatrique ou gérontologique
-

VII. NIVEAU DE LA FORMATION

Cf. Notice d'aide paragraphe « Niveaux de qualification : le cadre national des certifications professionnelles »

Niveau de qualification indicatif en sortie de DIU :

Seule l'obtention d'une certification enregistrée au RNCP permet d'attester d'un niveau de qualification.

VIII. IDENTIFICATION DES ENSEIGNEMENTS ET CONTRIBUTION AUX COMPETENCES (ET AUX BLOCS LE CAS ECHEANT)

Cf. Notice d'aide paragraphe « Identification des enseignements et contribution des enseignements aux compétences »

La formation bénéficie de la mise en place au niveau national de modules de E-learning gérés par le Collège National des Enseignants de Gériatrie mis à disposition sur la plateforme SIDES-NG. Celui-ci, veille à la

bonne coordination des UFR sans constituer de convention. Chaque universitaire titulaire s'engage à ne pas faire de concurrence sur les tarifs d'inscription pour cette formation au sein de son UFR.

Cependant, la mise en œuvre de la formation (recrutement, présentiel, épreuves) est assurée au niveau local ou régional. Chaque université utilise la trame commune de la description de la formation et installe un comité pédagogique local.

Pour la région Grand-Est, les séminaires seront en alternance à Nancy, Reims et Strasbourg. Le comité pédagogique est interuniversitaire et comporte : les universitaires et médecins responsables du DIU dans les facultés de Nancy, Reims et Strasbourg.

La formation est constituée de :

- 70h d'enseignements théoriques en E-learning (plateforme SIDES NG) : Diaporamas sonorisés avec QCM. Environ : 70h sur la plateforme et 130h de travail personnel
- 56 heures de formation pratique comprenant :
 - 35h d'enseignement pratique (études de cas, RSCA, analyse de pratiques professionnelles, lecture critique d'article...)
 - 6 demi-journées (21h) de séminaires thématiques organisés en commun avec Reims et Strasbourg
- Participation fortement recommandée au congrès de la Société de Gériatrie de l'Est et aux Journées Annuelles de la Société Française de Gériatrie et Gériatrie (JASFGG)

L'évaluation théorique (2h) est nationale, tandis que l'évaluation pratique est locale.

Programmes de formation

Programme global

Programme théorique (E-learning)

Programme formation pratique :

- Études de cas pratiques, récits de situation clinique complexe et authentique (RSCA), lecture critique d'article, évaluation des pratiques professionnelles
- Séminaires thématiques avec acteurs inter-régionaux (thématiques communes dans toutes les facultés de France) : déclinaison locale de la formation théorique en E-learning
 - Fin de vie et éthique
 - Situations d'urgence
 - Maladies chroniques (Insuffisance cardiaque, BPCO, diabète...)
 - Psychiatrie et troubles du comportement dans le cadre de la démence.
 - Prévention (ostéoporose, dénutrition, iatrogénie médicamenteuse, infections...)

Programme formation théorique E-learning détaillé (en annexe 3)

Commun au niveau national (70h de plateforme + 130h de travail personnel)

Évaluation de la formation,

*La formation fait-elle l'objet d'une évaluation par les apprenants ?
Si oui décrire les procédures d'évaluation (pertinence du programme par rapport aux besoins des stagiaires, qualité des intervenants, pertinences des modalités pédagogiques)*

Gérée par le Collège National des Enseignants en Gériatrie. La plateforme SIDES-NG permet une évaluation de la qualité des contenus de formation en continu.

Une évaluation de la qualité de l'apprentissage et de la satisfaction est réalisée à l'issue de chaque séminaire et en fin de formation permettant de relever des points d'améliorations et collecter des suggestions pour les cours de l'avenir.

Cette évaluation sera traitée lors des Comités Pédagogiques Gériatriques Interuniversitaires (Nancy, Strasbourg et Reims).

Modalités de validation du diplôme

Bloc de compétences (si enregistrement RNCP envisagé)	Compétences	Enseignements associés, contribuant au bloc de compétences
Bloc 1	C1-1	
	C1-2	
Bloc 2	C2-1	
Bloc 3	CN-1	

IX. MAQUETTE DE LA FORMATION

N° UE	Intitulé de l'UE	Co mp éte nc es N°	Répartition du nombre d'heures selon les différentes modalités pédagogiques
UE1 : nationale	Formation en E-learning		70 heures de cours 130 heures de travail personnel
UE2 : Séminaire 1 Reims (hors faculté de Nancy, enseignants de Reims)	Séminaire thématique : thèmes fixés sur le plan national Situations d'urgence Psychiatrie et Troubles du comportement dans le cadre de la démence		Nb h CM : 7 h Nb h TD : Nb h TP : Nb h éq TD : 10,5 h
UE3 : Séminaire 2 Strasbourg (hors faculté de Nancy, enseignants de Strasbourg)	Séminaire thématique : thèmes fixés sur le plan national Prévention (Ostéoporose, dénutrition, iatrogénie		Nb h CM : 7 h Nb h TD : Nb h TP : Nb h éq TD : 10,5 h

	<p>médicamenteuse, infections...) 1/2 Prévention (Ostéoporose, dénutrition, iatrogénie médicamenteuse, infections...) 2/2</p>		
<p>UE4 : Séminaire 3 NANCY (enseignants de Nancy)</p>	<p>Séminaire thématique : thèmes fixés sur le plan national Fin de vie et éthique (2h) Maladies chroniques : insuffisance cardiaque (1h), diabète (1h), insuffisance respiratoire chronique / BPCO (1h), insuffisance rénale chronique (1h), maladie de Parkinson (1h) Chaque thème est traité par un expert local sous forme de cours magistral d'une à deux heures</p> <p>Responsable UE : Pr Christine Perret-Guillaume</p>		<p>Nb h CM : 7 h (2 demi-journées de 3h30) Nb h TD : Nb h TP : Nb h éq TD : 10,5 h</p>
<p>UE5: Formation pratique présentielle NANCY</p>	<p>TD <i>Séminaires de deux fois deux jours et un jour séparé (Cf. Annexe 3 Tableau de formation)</i> Responsable UE : Pr Christine Perret-Guillaume <i>Responsables des enseignements entre parenthèses ci-dessous :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Présentation de la méthode RSCA (3h30) : (Pr Christine Perret-Guillaume) • Enseignement dirigé avec cas cliniques (3h30) : troubles ioniques, déshydratation, anémie (Dr Bernadette Hanesse/ACC) • RSCA 1 (3h30) : syndrome confusionnel, pathologies cognitives (Dr Anna Kearney-Schwartz/Dr Paul Gérard) • RSCA 2 (3h30) : cardiogériatrie (Pr Laure Joly/ACC) • RSCA 3 (3h30) : oncogériatrie (Dr Jean-Yves Niemier) • RSCA 4 (3h30) : iatrogénie (Dr Julien Azzi) 		<p>Nb h CM : Nb h TD : 35 h (10 demi-journées de 3h30) Nb h TP : Nb h éq TD :</p>

	<ul style="list-style-type: none">• RSCA 5 (3h30) : troubles de la marche, chutes (Pr Christine Perret-Guillaume)• RSCA 6 (3h30) : Dénutrition, perte d'autonomie (Dr Victoire Bourdaire/Dr Céline Motte)• Lecture Critique d'Article (3h30) : introduction à la LCA / applications : (Pr Athanase Bénétos)• EPP (évaluation des pratiques professionnelles) en gériatrie : introduction, cas pratiques (3h30) (Dr Aline Wagner)		
--	---	--	--

X. MODALITES D'EVALUATION (Cf. : modalités d'obtention du diplôme)

MCC&C : Modalités de contrôle des connaissances et des compétences

Cf. Notice d'aide paragraphe « Les référentiels de quoi parle-on ? »

→ Indiquez pour chaque UE les modalités de contrôle, les coefficients appliqués et les modalités de validation du diplôme

N° UE / N° EC	Intitulé	N° bloc	N° compétence	Coef.	Compensation	Session		MCC&C Modalités d'évaluation
					Oui/Non	1 (ou unique)	2	
UE 1	Formation en E-learning / nationale							
EC 1-1	QRM évaluatifs			0		1		Validation du module d'E-learning : QRM évaluatifs – aucune limite au nombre de tentatives pour parvenir à 100% de réussite exigée
EC 1-2	Epreuve nationale			3	Oui		2	Epreuve en ligne sur SIDES-NG (UNESS) 1h30, modalités nationales, note minimum à obtenir 8/20
UE 5	Epreuve locale			1	Oui		2	RSCA devant jury local de 3 membres dont 2 universitaires, note minimum 10/20
								Note pondérée totale aux épreuves 1-2 et 5, note pour validation minimum à obtenir de 10/20
UE 2 / 3 / 4	Pas d'épreuve							Présence obligatoire

<i>EC 4-2</i>								
<i>EC 4-3</i>								

Remarques éventuelles sur les modalités d'obtention du diplôme :

- Sauf cas particulier (motif impérieux) validé par le responsable pédagogique local, l'accès aux épreuves n°2 et 3 est possible uniquement aux personnes ayant été présentes aux 21h de séminaires locaux et aux 35h d'enseignements pratiques.
- L'assiduité est obligatoire pour passer l'épreuve 2 et l'épreuve 3.
- Les modalités de certifications du DIU seront réalisées de la manière suivante :
 - Epreuve 1 : Validation du module d'E-learning à condition d'atteindre les scores de 100% aux QRM évaluatifs (modalités identiques au niveau national). Aucune limite au nombre de tentatives pour parvenir à 100% de réussite n'est exigée.
 - Epreuve 2 : Epreuve en ligne sur SIDES-NG d'une durée d'1h30 (notée de 0 à 20, coefficient 3) (modalités identiques au niveau national), organisé par le CNEG.
 - Epreuve 3 : Présentation d'un récit de situation complexe authentique (notée de 0 à 20, coefficient 1) (Jury local de 3 membres dont deux universitaires, cf. ci-dessous).
 - Une note inférieure à 08/20 à l'épreuve n°2 est éliminatoire.
 - Une note inférieure à 10/20 à l'épreuve n°3 est éliminatoire.
- Seront déclarés admis les candidats ayant validé le module d'E-learning et non éliminés aux épreuves 2 et 3 et ayant obtenu, une note totale pondérée aux épreuves 2 et 3 de 10/20 points.
- En cas d'ajournement, une seconde session sera organisée.
- Dans le cas où un apprenant serait ajourné il pourrait être autorisé à se réinscrire une fois, après avis favorable du responsable pédagogique local (ou de son représentant).

XI. Jury

→ Indiquez la composition du jury. Celle-ci devra également faire l'objet d'un arrêté séparé.	
FONCTION ou QUALITE	NOM - prénom (si connu)
PU-PH	Pr PERRET-GUILLAUME (responsable du DIU à Nancy) ou son représentant
PH ou PU-PH	Pr JOLY ou Pr BENETOS ou Dr COULON (ACC)
PH ou PU-PH	Dr AZZI ou Dr KEARNEY-SCHWARTZ ou Dr HANESSE ou Dr GERARD ou Dr NIEMIER ou Dr BOURDAIRE ou Dr WAGNER

XII. EQUIPE DE FORMATION

Nom et Prénom	Grade/Fonction	Composante ou organisme externe de rattachement	Enseignement assuré	Responsabilité UE (N° ou intitulé)
PERRET-GUILLAUME Christine	Chef de Service PU-PH	Service de Médecine Gériatrique Aiguë	Cf. ci-dessus	Responsable des UE
BENETOS Athanase	Chef de Pôle PU-PH	Service de Médecine Gériatrique Aiguë		
JOLY Laure	PU-PH, vice-doyen de la Faculté de Médecine	Service de Médecine Gériatrique Aiguë		
AZZI Julien	PH	Service de Médecine Gériatrique Aiguë		
GERARD Paul	PH	Service de Médecine Gériatrique Aiguë		
BOURDAIRE Victoire	PH	Service de Médecine Gériatrique Aiguë		

HANESSE Bernadette	PH	Service de Médecine Gériatrique Aiguë		
KEARNEY- SCHWARTZ Anna	PH	Service de Médecine Gériatrique Aiguë		
MOTTE Céline	PH	SSR, Pôle Ma-Vie GSP (Gérontologie Soins Palliatifs)		
NIEMIER Jean-Yves	PH	Service de Médecine Gériatrique Aiguë		
WAGNER Aline	PH	Service de Médecine Gériatrique Aiguë		
COULON Ludovic	Futur ACC (novembre 2021)	Service de Médecine Gériatrique Aiguë		

Proportion d'heures assurées par des enseignants de l'université :%

Proportion d'heures assurées par des intervenants professionnels :%

XIII. ANNEXE 2 : FICHES UE A COMPLETER (UNE FICHE PAR UE)

XIV. EVALUATION DES ENSEIGNEMENTS PAR LES ETUDIANTS (3E)

→ *Décrivez le processus d'évaluation des enseignements, notamment dans le cadre de formations proposées à des professionnels : modalités de retour d'expérience, appréciation du réinvestissement des acquis dans l'environnement de travail,...*

Gérée par le Collège National des Enseignants en Gériatrie. La plateforme SIDES-NG permet une évaluation de la qualité des contenus de formation en continu.

Une évaluation de la qualité de l'apprentissage et de la satisfaction est réalisée à l'issue de chaque séminaire et en fin de formation permettant de relever des points d'améliorations et collecter des suggestions pour les cours de l'avenir.

Cette évaluation sera traitée lors des Comités Pédagogiques Gériatriques Interuniversitaires (Nancy, Strasbourg et Reims).

XV. DETERMINATION DU COUT DE LA FORMATION ET DU TARIF APPLICABLE

L'annexe 2 permet de déterminer le coût de la formation et ensuite, par simulations, de définir le tarif de la formation et le seuil d'ouverture (le tarif de la formation est déterminé sur la base du coût de la formation par apprenant, auquel on ajoute une marge).

Le tarif du diplôme d'université est unique, quel que soit le public visé. Un tarif différent peut être envisagé si les prestations sont différentes selon les publics visés (à justifier alors).

Le tarif s'entend hors droits universitaires, qui s'ajouteront en fonction du niveau de la formation :

- niveau licence (jusqu'à bac+3) : égal au droit licence national
- niveau master (jusqu'à bac+5) : égal au droit master national

Tarif de la formation proposé :

1700 €*
*

Seuil d'ouverture proposé :

7 stagiaires/étudiants

Joindre l'annexe 2 dûment complétée

****le tarif de 1 700 € est proposé au niveau national par le Collège des Enseignants de Gériatrie (CNEG)***

Une annexe définitive doit être réalisée chaque année afin de vérifier l'équilibre financier de la formation ; elle doit servir également à fixer le tarif de l'année N+1.
La formation fera également l'objet d'une évaluation régulière dans le cadre de l'évaluation des enseignements, au même titre que les diplômes nationaux.

Nom du diplôme
<i>Collégium Santé</i>
Faculté de Médecine

cellules à compléter
choisir le collegium et la
composante dans le
menu déroulant

Coût total de la formation	10 767,30
<i>dont masse salariale enseignant</i>	4 943,85
Coût horaire moyen de la formation	236,64
<i>dont masse salariale enseignant</i>	108,66

Masse salariale du personnel enseignant

Enseignants	Salaire moyen horaire (brut chargé)	Volume horaire dans la formation	Montant
ENSEIGNANTS UL	172,22	20	3 444,45
VACATAIRE D'ENSEIGNEMENT	58,80	25,5	1 499,40
CONTRACTUEL ETUDIANT	21,61		
<i>Ensemble</i>	<i>108,66</i>	46	4 943,85

Dépenses spécifiques à la formation

Nature de dépenses	Montant
Missions	
Matériel spécifiques à la formation	
Rémunération liée à la réalisation d'actions en formation continue. D714-60	
Autres (Préciser).....accès à la plateforme SIDES...(9 euros par étudiant).....	63,00
Ensemble des coûts directs	63,00

Coût total de la formation

Masse salariale	4 943,85
Dépenses spécifiques et directes	63,00
Coûts environnés - soutien	4 064,21
Coûts environnés - support	1 696,24
<i>Coût réel de la formation</i>	10 767,30

Coût moyen par étudiant

Effectifs attendus	7
Coût moyen de référence / étudiant	1 538,19 €

Recettes	Montant	Tarif de la formation par apprenant
Recettes de formation (Entreprises, OPCA, Particuliers, Contrats de pro)	- €	
Recettes provenant des Subventions publiques (Etat, Région,...)	- €	
Autres recettes (étudiants,...)	11 900,00 €	1 700,00 €
RECETTES PREVISIONNELLES	11 900,00 €	
MARGE PREVISIONNELLE	1 132,70 €	

ANNEXE 3 : Programme de formation en E-learning

Commun au niveau national (70h de plateforme + 130h de travail personnel)

- Notions fondamentales en Gériatrie : syndrome gériatrique, poly-pathologie, cascade gériatrique, fragilité
- Evaluation gérontologique standardisée : physique et psychique de la personne âgée, prise en charge personnalisée, pluridisciplinaire et pluridimensionnelle.
- Diagnostic et prise en charge de la maladie d'Alzheimer et des maladies apparentées. Prise en charge non médicamenteuse des troubles du comportement.
- Diagnostic, prise en charge et prévention de la dénutrition
- Diagnostic, prise en charge et prévention de la déshydratation
- Soins bucco-dentaires et troubles de déglutition
- Diagnostic et prise en charge de la dépression et du risque suicidaire
- Diagnostic, prévention et prise en charge des troubles de l'équilibre, de la marche et des chutes
- Bon usage du médicament chez la personne âgée dont les psychotropes et les antibiotiques
- Prévention et traitement des complications du décubitus dont escarres
- Le sujet âgé alité (sédentarité et effet de l'immobilisation).
- Diagnostic et prise en charge de l'incontinence urinaire et fécale
- Diagnostic et prise en charge des troubles du sommeil
- Diagnostic et prise en charge de la douleur
- Soins palliatifs et accompagnement en fin de vie
- Infections du sujet âgé
- Pneumopathie du sujet âgé
- Infections urinaires du sujet âgé
- La rééducation de la fracture du col du fémur
- AVC (diagnostic, prévention, prise en charge et rééducation)
- Le diabète du sujet âgé
- Hyper et hypothyroïdie
- La prévention en EHPAD (vaccinations, chutes, déclin fonctionnel)
- Evolution démographique et vieillissement
- Vieillissement rénal et insuffisance rénale du sujet âgé
- Le syndrome confusionnel
- L'épilepsie du sujet âgé
- Le sommeil
- Anémie du sujet âgé, MGUS, et autres hémopathies du sujet âgé
- Maladies inflammatoires au cours du vieillissement (Horton, polyarthrite rhumatoïde...)
- Vieillissement cardio-vasculaire
- Insuffisance cardiaque
- Valvulopathies dont rétrécissement aortique
- Troubles du rythme cardiaque dont fibrillation auriculaire
- Vieillissement et risque thrombotique
- Maladie thromboembolique veineuse
- L'HTA, l'hypotension artérielle
- Maladie coronarienne
- Spécificités gériatriques du sujet cancéreux
- Prise en charge onco-gériatrique

- Myélome
- Les problèmes urologiques (gestion des sondages urinaires...)
- Insuffisance respiratoire chronique, BPCO
- Maladie de Parkinson
- L'ostéoporose, vitamine D
- L'arthrose
- Constipation
- Surdit  du sujet  g 
- Probl mes et pathologies ophtalmologiques du sujet  g 
- Dermatologie du sujet  g 
- Mesures de protection juridique
- Neuropathie p riph rique du sujet  g 
- Sepsis
- Sigmo dite
- Infection cutan e et candidose
- Grippe
- Arthrite microcristalline (goutte, chondrocalcinose)

Fiche UE

Nom complet de l'UE : UE 1 : Formation en e-learning (UE nationale) : 70 heures de cours e-learning

Composante de rattachement :	Collège National des Gériatres Français	Semestre concerné éventuellement :	
Section CNU :	5301		
Nom du responsable de l'UE :	Pr Dominique Somme (Rennes)	Volume horaire personnel de l'étudiant :	130 heures
Adresse électronique UL :		Langue d'enseignement de l'UE :	français

Compétences visées par l'UE (Cf. référentiel de compétences du diplôme) :

- mener un interrogatoire chez une personne âgée
- réaliser un examen clinique adapté
- conduire la démarche diagnostique dont diagnostics différentiels
- repérer les facteurs étiologiques et les facteurs de risque
- compléter cet examen par une évaluation gériatrique standardisée, médico-psycho-sociale
- prescrire des examens complémentaires adaptés à la situation et au niveau de soins : établir, hiérarchiser et adapter à la fragilité du patient la stratégie des examens complémentaires et biologiques
- réviser une ordonnance
- élaborer un projet thérapeutique et de prévention prenant en compte la polypathologie et les risques et interférences médicamenteux liés à la polymédication
- réviser une ordonnance et hiérarchiser les traitements
- établir une synthèse de la situation avec l'ensemble des acteurs concernés
- délivrer au patient et à son entourage et/ou la personne de confiance une information claire et adaptée
- coordonner la prise en charge ultérieure
- réaliser un suivi diagnostique et thérapeutique

Objectifs pédagogiques de l'UE :

Cf annexe 3 formation en -learning

Enseignements constitutifs de l'unité d'enseignement (EC)	Volume horaire par type d'enseignement				Travaux personnels en heures (b)	Nb d'heures total en présentiel (a)	TOTAL (c) = (a) + (b)	Equivalent ETD	Modalités pédagogiques
	CM	TD	TP	Autres					
				Cours e-learning					Cours e-learning

TOTAL de l'UE				70h	130h		200h		

Eventuellement : nombre d'ECTS de l'UE :

Nota : 1 crédit = 25 à 30 heures de travail

Enseignement en présentiel en % : (a)/(c) :

35%

Travaux personnels en % : (b)/(c) :

65%

Modalités d'accès à l'UE (prérequis) : Oui Non

Si oui, lesquelles :

Programme de l'UE : Cf annexe 3

Fiche UE

Nom complet de l'UE : UE 2 : Séminaire thématique Reims

Composante de rattachement :	Faculté de médecine de Reims	Semestre concerné éventuellement :	
Section CNU :	5301		
Nom du responsable de l'UE :	Pr Rachid Mahmoudi	Volume horaire personnel de l'étudiant :	14h
Adresse électronique UL :		Langue d'enseignement de l'UE :	français

Compétences visées par l'UE (Cf. référentiel de compétences du diplôme) :

- conduire la démarche diagnostique dont diagnostics différentiels
- repérer les facteurs étiologiques et les facteurs de risque
- prescrire des examens complémentaires adaptés à la situation et au niveau de soins : établir, hiérarchiser et adapter à la fragilité du patient la stratégie des examens complémentaires et biologiques
- réviser une ordonnance
- élaborer un projet thérapeutique et de prévention prenant en compte la polypathologie et les risques et interférences médicamenteux liés à la polymédication
- réviser une ordonnance et hiérarchiser les traitements
- délivrer au patient et à son entourage et/ou la personne de confiance une information claire et adaptée
- coordonner la prise en charge ultérieure
- réaliser un suivi diagnostique et thérapeutique

Objectifs pédagogiques de l'UE :

Cf annexe 3

Enseignements constitutifs de l'unité d'enseignement (EC)	Volume horaire par type d'enseignement				Travaux personnels en heures (b)	Nb d'heures total en présentiel (a)	TOTAL (c) = (a) + (b)	Equivalent ETD	Modalités pédagogiques
	CM	TD	TP	Autres					
Situations d'urgence	3,5 h							5,25h	Séminaire présentiel de deux demi-journées Conférences d'experts
Psychiatrie et troubles comportementaux dans le cadre de la démence	3,5 h							5,25h	Séminaire présentiel de deux demi-journées Conférences d'experts _

TOTAL de l'UE	7h				13h	7h	20h	10,5h	

Eventuellement : nombre d'ECTS de l'UE :

Nota : 1 crédit = 25 à 30 heures de travail

Enseignement en présentiel en % : (a)/(c) :

Travaux personnels en % : (b)/(c) :

Modalités d'accès à l'UE (prérequis) :

 Oui Non

Si oui, lesquelles :

Programme de l'UE :

Prise en charge des situations d'urgence en gériatrie
Prise en charge des troubles psychiatriques et comportementaux chez des patients âgés ayant une démence ou une maladie apparentée : dépression, confusion, agitation, apathie.

Fiche UE

Nom complet de l'UE : UE 3 : Séminaire thématique Strasbourg

Composante de rattachement :	Faculté de médecine de Strasbourg	Semestre concerné éventuellement :	
Section CNU :	5301		
Nom du responsable de l'UE :	Pr Georges Kaltenbach	Volume horaire personnel de l'étudiant :	14h
Adresse électronique UL :		Langue d'enseignement de l'UE :	français

Compétences visées par l'UE (Cf. référentiel de compétences du diplôme) :

- conduire la démarche diagnostique dont diagnostics différentiels
- repérer les facteurs étiologiques et les facteurs de risque
- prescrire des examens complémentaires adaptés à la situation et au niveau de soins : établir, hiérarchiser et adapter à la fragilité du patient la stratégie des examens complémentaires et biologiques
- réviser une ordonnance
- élaborer un projet thérapeutique et de prévention prenant en compte la polypathologie et les risques et interférences médicamenteux liés à la polymédication
- réviser une ordonnance et hiérarchiser les traitements
- délivrer au patient et à son entourage et/ou la personne de confiance une information claire et adaptée
- coordonner la prise en charge ultérieure
- réaliser un suivi diagnostique et thérapeutique

Objectifs pédagogiques de l'UE :

Cf. annexe 3

Enseignements constitutifs de l'unité d'enseignement (EC)	Volume horaire par type d'enseignement				Travaux personnels en heures (b)	Nb d'heures total en présentiel (a)	TOTAL (c) = (a) + (b)	Equivalent ETD	Modalités pédagogiques
	CM	TD	TP	Autres					
Prévention 1	3,5 h							5,25h	Séminaire présentiel de deux demi-journées Conférences d'experts
Prévention 2	3,5 h							5,25h	Séminaire présentiel de deux demi-journées Conférences d'experts _

TOTAL de l'UE	7h				13h	7h	20h	10,5h	

Eventuellement : nombre d'ECTS de l'UE :

Nota : 1 crédit = 25 à 30 heures de travail

Enseignement en présentiel en % : (a)/(c) :

Travaux personnels en % : (b)/(c) :

Modalités d'accès à l'UE (prérequis) :

 Oui Non

Si oui, lesquelles :

Programme de l'UE :

Approches préventives dans différentes situations cliniques et les syndromes gériatriques : prévention de l'ostéoporose, de la dénutrition, de la iatrogénie médicamenteuse, des infections notamment nosocomiales et vaccinations.

Fiche UE

Nom complet de l'UE : UE 4 : Séminaire thématique Nancy

Composante de rattachement :	Faculté de médecine de Nancy	Semestre concerné éventuellement :	
Section CNU :	5301		
Nom du responsable de l'UE :	Pr Christine Perret-Guillaume	Volume horaire personnel de l'étudiant :	14h
Adresse électronique UL :		Langue d'enseignement de l'UE :	français

Compétences visées par l'UE (Cf. référentiel de compétences du diplôme) :

- conduire la démarche diagnostique dont diagnostics différentiels
- repérer les facteurs étiologiques et les facteurs de risque
- prescrire des examens complémentaires adaptés à la situation et au niveau de soins : établir, hiérarchiser et adapter à la fragilité du patient la stratégie des examens complémentaires et biologiques
- réviser une ordonnance
- élaborer un projet thérapeutique et de prévention prenant en compte la polypathologie et les risques et interférences médicamenteux liés à la polymédication
- réviser une ordonnance et hiérarchiser les traitements
- délivrer au patient et à son entourage et/ou la personne de confiance une information claire et adaptée
- coordonner la prise en charge ultérieure
- réaliser un suivi diagnostique et thérapeutique

Objectifs pédagogiques de l'UE :

Cf annexe 3

Enseignements constitutifs de l'unité d'enseignement (EC)	Volume horaire par type d'enseignement				Travaux personnels en heures (b)	Nb d'heures total en présentiel (a)	TOTAL (c) = (a) + (b)	Equivalent ETD	Modalités pédagogiques
	CM	TD	TP	Autres					
Fin de vie et éthique	2h							3h	Séminaire présentiel Conférence d'experts
Maladies chroniques	5h							7,5h	Séminaire présentiel Conférences d'experts

TOTAL de l'UE	7h				13h	7h	20h	10,5h	

Eventuellement : nombre d'ECTS de l'UE :

Nota : 1 crédit = 25 à 30 heures de travail

Enseignement en présentiel en % : (a)/(c) :

Travaux personnels en % : (b)/(c) :

Modalités d'accès à l'UE (prérequis) :

 Oui

 Non

Si oui, lesquelles :

Programme de l'UE :

Fin de vie et éthique : principes et prises en charge en gériatrie

Prise en charge des maladies chroniques chez les patients âgés : insuffisance cardiaque, diabète, insuffisance respiratoire/BPCO, insuffisance rénale chronique, maladie de Parkinson

Fiche UE

Nom complet de l'UE : UE 5 : Formation pratique présentielle

Composante de rattachement :	Faculté de médecine de Nancy	Semestre concerné éventuellement :	
Section CNU :	5301		
Nom du responsable de l'UE :	Pr Christine Perret-Guillaume	Volume horaire personnel de l'étudiant :	35h
Adresse électronique UL :		Langue d'enseignement de l'UE :	français

Compétences visées par l'UE (Cf. référentiel de compétences du diplôme) :

- conduire la démarche diagnostique dont diagnostics différentiels chez une personne âgée
- repérer les facteurs étiologiques et les facteurs de risque
- prescrire des examens complémentaires adaptés à la situation et au niveau de soins : établir, hiérarchiser et adapter à la fragilité du patient la stratégie des examens complémentaires et biologiques
- réviser une ordonnance
- élaborer un projet thérapeutique et de prévention prenant en compte la polypathologie et les risques et interférences médicamenteux liés à la polymédication
- réviser une ordonnance et hiérarchiser les traitements
- délivrer au patient et à son entourage et/ou la personne de confiance une information claire et adaptée
- coordonner la prise en charge ultérieure
- réaliser un suivi diagnostique et thérapeutique
- réaliser une évaluation des pratiques professionnelles en gériatrie et gérontologie
- apprendre à faire une lecture critique d'article sur un sujet gériatrique ou gérontologique

Objectifs pédagogiques de l'UE :

Cf. annexe 3

Enseignements constitutifs de l'unité d'enseignement (EC)	Volume horaire par type d'enseignement				Travaux personnels en heures (b)	Nb d'heures total en présentiel (a)	TOTAL (c) = (a) + (b)	Equivalent ETD	Modalités pédagogiques
	CM	TD	TP	Autres					
Présentation de la méthode RCSA (C. Perret-Guillaume)		3h30			3h30	3h30	7h	3h30	Cours – exercices pratiques
ED cas cliniques : troubles ioniques, déshydratation, anémie (B. Hanesse)		3h30			3h30	3h30	7h	3h30	Cas cliniques
RSCA 1 : syndrome confusionnel, pathologies cognitives (A. Kearney-Schwartz/Dr Paul Gérard)		3h30			3h30	3h30	7h	3h30	RSCA
RSCA 2 : cardiogériatrie (L. Joly / L. Coulon)		3h30			3h30	3h30	7h	3h30	RSCA
RSCA 3 : oncogériatrie (JY Niemier)		3h30			3h30	3h30	7h	3h30	RSCA
RSCA 4 : iatrogénie (J. Azzi)		3h30			3h30	3h30	7h	3h30	RSCA
RSCA 5 : troubles de la marche, chutes (C. Perret-Guillaume)		3h30			3h30	3h30	7h	3h30	RSCA
RSCA 6 : Dénutrition, perte d'autonomie (V. Bourdaire / C. Motte)		3h30			3h30	3h30	7h	3h30	RSCA

Lecture Critique d'Article (3h30) : introduction à la LCA / applications : (A. Bénétos)		3h30			3h30	3h30	7h	3h30	LCA
EPP (évaluation des pratiques professionnelles) en gériatrie : introduction, cas pratiques (A. Wagner)		3h30			3h30	3h30	7h	3h30	Cours –exercices pratiques
TOTAL de l'UE		35h			35h	35h	70h	35h	

Eventuellement : nombre d'ECTS de l'UE :

Nota : 1 crédit = 25 à 30 heures de travail

Enseignement en présentiel en % : (a)/(c) :

Travaux personnels en % : (b)/(c) :

Modalités d'accès à l'UE (prérequis) :

 Oui

 Non

Si oui, lesquelles :

Programme de l'UE :

Conduite à tenir et prise en charge en cardiogériatrie, oncogériatrie ; devant un trouble ionique, une déshydratation, une anémie, un syndrome confusionnel, un trouble cognitif mineur ou majeur, des troubles de la marche ou des chutes, une dénutrition, une perte d'autonomie.

Apprendre à faire une lecture critique d'article sur un sujet gériatrique ou gérontologique.

Réaliser une évaluation des pratiques professionnelles.